



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 30 Juin 2017

1. Election des élus délégués et suppléants pour le vote des Sénatoriales :

Le Maire expose les modalités de vote régies par M. Le Préfet et le Conseil procède au vote à bulletin secret.

Liste présentées pour les Délégués : M. Guy ROGNIN, M. Georges PAYRE-FICOUT, M. Serge MOTTET

Cette liste est élue à la majorité avec 14 voix / 14 exprimées

Liste présentée pour les Suppléants : Mme Estelle DEL DO, Mme Jocelyne COTTE, Mme Pascale BRUN

Cette liste est élue à la majorité avec 14 voix / 14 exprimées

2. Délibération concernant le prix du repas de cantine pour la rentrée scolaire 2017/2018 :

Le Maire fait part d'une très légère hausse du prix du repas de cantine par le traiteur Cecillon. Le conseil décide d'absorber cette hausse et délibération est prise de maintenir à nouveau le prix du repas de cantine à 3.70 €.

3. Délibération pour la mission de maîtrise d'œuvre liée à l'aménagement de la place du village :

Le Maire expose le tarif proposé par CAMBIUM PAYSAGES qui serait de 6.60 % du montant global des travaux qui est estimé à 377 881 €. Après en avoir débattu, le Conseil approuve la délibération et donne la mission à CAMBIUM PAYSAGES.

4. Demande de subvention pour le Trail 2017 :

M. Le Maire fait part de la demande de subvention de l'association Varacieux Sports Loisirs pour son trail des Chambaran 2017. Le conseil est d'accord pour dire que cette manifestation amène du monde sur notre commune et se distingue par son canicross notamment et délibère à l'unanimité pour une attribution de subvention de 200 €.

5. Réflexion sur l'embauche d'un employé communal :

Une commission est créée : elle est chargée d'épurer les candidatures parmi celles reçues à ce jour et de rencontrer dans les meilleurs délais les candidats retenus afin de soulager notre employé communal dès la rentrée de Septembre.

6. Délibération pour la semaine de 4 jours :

Pour faire suite au Conseil d'Ecole, à la demande de 46 familles sur 50 et au Décret N° 2017-1108 du 27 Juin 2017, le Conseil délibère POUR effectuer une demande de retour à la semaine de 4 Jours. Le dossier de demande de validation sera porté d'ici mardi midi auprès de l'inspection académique qui devra l'approuver ou non.

7. Urbanisme

Vu et sans objection

8. Questions Diverses :

- Réunion travaux pour PMR Salle des Fêtes

PROCHAIN CONSEIL : VENDREDI 28 JUILLET à 20H00